



## Divorce a l'amiable et titre de séjour

-----  
Par Visiteur

Bonjour ,ma femme et française marier depuis le 15/06/2007 ont as un bébé de 49 mois, j'ai ma 3eme carte de séjour de un an.ma femme a changer elle m'accuse des trucs que j'ai même pas pensé a faire, et ect.... je suis pas comme ça moi.et du coup elle veut divorcé a l'amiable, qui ce que je risque svp, surtout que j'ai que ma 3eme carte de séjour d'un an.  
je vous merci

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Avez vous un emploi en Franc?

Est ce que matériellement vous pouvez participer à l'éducation et à l'entretien de votre enfant?

Cordialement